L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS; MERCREDI MATIN, 17 AOUT 1859.

Imprimé et publié par
C. F. WEISSE & Co.
Gérants-propriétaires;
C. F. WEISSE, E. DUFOUR,
E. DUVERGER, S. HARBY.

Rue de Chartres, No 82, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI MATIN, 17 AOUT.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 cents pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par B. Turpin, 36 Vieille-Levée—Vins de Bordeaux, sardines, etc. Aussi—Eau de Floride.

Par F. J. Spear, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles—Une esclave.

La question de Cuba.

Nous avons reçu de Paris, il y a quelque temps, une brochure ayant le titre que nous inscrivons en tête de cet article. Si nous ne nous en sommes pas occupés, c'est que les conclusions de l'auteur diffèrent tellement des nôtres, qu'il nous semblait inutile de les signaler à l'attention publique. Mais nous voyons que quelques-uns de nos confrères, le *Washington States* entre autres, s'en préoccupent et publient des extraits de la brochure. Celle-ci, parfaitement écrite, est une réponse à un article d'un journal de Paris, la *Patrie*, publié au mois de janvier dernier.

"La lecture de cet article, dit l'écrivain de la *Question de Cuba*, nous a douloureusement étonné. Nous étions de ceux qui, après de cruelles épreuves, avaient dit à nos frères souffrants: Espérez, la France n'a pas encore parlé. A peine remise de la tâche héroïque qu'elle accomplit en Orient, elle cherche des yeux à l'horizon un nouveau signal de détresse; elle écoute d'où peut lui venir, à travers les mers, un autre appel contre la violence et l'oppression. Champion du droit et de la justice, elle fera entendre sa voix en Amérique, cette voix si puissante dans les conseils de l'Europe. Soldat de Dieu sur la terre, la France y parlera aussi, s'il le faut, par la bouche de ses canons. Attendez, votre tour va arriver. Ne prêtez plus l'oreille à de perfides suggestions. Le *Yankee* ne combat que pour l'argent et la domination. Seul, le Français sait tirer le glaive et vaincre au nom du droit et pour la gloire. Et nos frères attendaient l'avenir pleins de confiance. Ils voyaient déjà la France, initiatrice de toutes les grandes choses à faire, étudier celle qui est dévolue dans le golfe du Mexique, et comprendre que l'île de Cuba est, avant tout, l'arène où vont se débattre sous peu toutes les questions d'équilibre politique et d'influence européenne dans le Nouveau-Monde. Ils espéraient au moins que, grâce à l'indépendance et à la sagacité de la presse française, on verrait bientôt se débrouiller ce chaos qu'ont fait à l'entour de la question cubaine les intérêts et les passions de l'Espagne, les convoitises des Etats-Unis, les ruses de l'Angleterre. Ils se disaient que le journalisme de ce pays ne deviendrait jamais la dupe de protestations mensongères, moins encore l'écho de l'une de ces aspirations ou l'un de ces intérêts bâtards. Ils attendaient que la France eût pleinement instruit ce grand procès pour se prononcer ensuite dans le sens du bon droit, de la justice et de la civilisation."

Nous ne voulons ni discuter ni commenter les opinions de l'auteur de la brochure. Son but en l'écrivant a été, dit-il, non-seulement de rectifier les erreurs de fait et d'appréciation commises par la *Patrie*, non seulement de protester contre des tendances qu'il croit grosses de périls et de calamités pour son malheureux pays (Cuba), mais d'embrasser la question cubaine dans toute sa généralité. Il commence par rétablir les faits et les chiffres sur lesquels sont basées les conclusions de l'article qu'il combat. Il fait voir que les Cortès d'Espagne restent étrangères à l'administration des colonies, que les ministres sont seuls chargés du gouvernement de celles-ci en dehors de toute intervention, soit de la part de la représentation nationale, soit des colonies elles-mêmes, qui, ne possédant aucune assemblée locale, aucun corps délibérant, aucun droit de pétition, sont, par cela-même, privées de tout moyen direct ou indirect de faire connaître leurs vœux ou leurs besoins. "C'est un régime spécial, comme on le voit, qui devient encore plus anormal par les facultés extraordinaires et discrétionnaires dont sont munis les capitaines-généraux de ces pays, et par la concentration dans leurs mains de tous les pouvoirs locaux, de quelque nature qu'ils soient. L'état de siége est le code qui régit Cuba depuis le 28 mai 1825; et si, parfois, oubliant la consigne, quelque membre de la représentation nationale à Madrid, s'avise d'y prononcer le nom de Cuba autrement que pour louer le système auquel elle est soumise, le président le rappelle bientôt à l'ordre et au silence, en invoquant les plus chers intérêts de l'Espagne. Telle est la situation faite à Cuba et consentie par les Cortès espagnoles."

Cuba reçoit depuis sept ans des travailleurs asiatiques, et cependant il y est entré par la contrebande plus de nègres esclaves qu'à aucune autre époque précédente. Le nombre de ces derniers s'élève maintenant à huit cent mille. La production du sucre a presque doublé dans la colonie depuis 1842; à l'exception du café, toutes les autres branches de l'agriculture cubanaise ont subi une pareille augmentation. Les chemins de fer, les constructions publiques et privées, tous les grands travaux d'art et d'industrie qui se sont exclusivement dans le pays par des mains esclaves, ont acquis dans ces dernières années un développement inconnu auparavant. "En présence de ces faits incontestables et incontestés par ceux-là mêmes qui auraient intérêt à les nier, peut-on croire que la population esclave à Cuba soit restée stationnaire, voire même qu'elle a rétrogradé depuis seize ans? N'est-on pas en droit de conclure hardiment qu'elle dépasse aujourd'hui le chiffre d'un million?"

L'auteur de la brochure, qui se dit ennemi de l'esclavage, défend néanmoins les planteurs de Cuba contre les imputations de la feuille parisienne. Le code noir de la colonie est plus favorable à l'esclave que celui d'aucune autre partie du monde où existe le travail forcé. Le planteur cubanais n'exécute pas avec dix-huit nègres, comme l'affirme le journal français, le travail qui en exige trente aux Etats-Unis, c'est précisément l'inverse qui a lieu. On fait dans les sucreries de la Louisiane le même travail avec la moitié moins de nègres qu'à Cuba, ce qui ne prouve pas, bien entendu, qu'on y force plus l'esclave qu'à Cuba, mais tout simplement que le planteur louisianais peut disposer de moyens mécaniques et industriels plus puissants, et surtout plus économiques que l'habitant de la colonie espagnole, qui est obligé d'employer beaucoup de bras dans la production.

Cuba renferme une population de 400,000 créoles blancs, descendants d'Espagnols, mais l'Espagne s'est aliéné par sa conduite leur affection et leurs sympathies. "Voilà la vérité qu'on n'ose pas écrire. Voilà où gît le seul danger pour l'Espagne. Voilà la seule explication du conflit qui se prépare dans le golfe du Mexique et qui peut entraîner le monde dans une guerre désastreuse pour toutes les nations."

C'est le gouvernement, et non le planteur, qui, depuis 40 ans, et au mépris de tous les traités, a entretenu et encouragé la traite africaine. L'Espagne la maintient et la maintiendra obstinément, parce que sa politique est de peupler le pays d'esclaves comme moyen de domination sur ses sujets blancs mécontents et aigris par les spoliations de toutes sortes dont ils ont été toujours victimes de la part de la métropole. Elle la maintiendra, parce que ses finances obérées puisent des ressources immédiates dans l'accroissement incessant de la production sucrière de ses colonies par les moyens les plus prompts et les plus expéditifs.

L'écrivain de la *Question de Cuba* prouve par une longue série de faits que ce ne sont pas les planteurs, mais le gouvernement colonial qui est responsable de la continuation de la traite. C'est à l'Espagne que revient tout entier le salaire du million d'esclaves qui récoltent la canne à sucre à Cuba. De quelle manière l'agriculture du pays pourrait-elle payer 125 millions par an sous forme de contributions, d'impôts et d'extorsions de toute nature, s'il lui fallait en outre payer la main-d'œuvre du travailleur?

Les habitants de l'île savent que leur salut dans le présent et dans l'avenir ne dépend plus de l'Espagne; que la question entre leur patrie et la métropole ne peut plus se vider que sur le terrain de la révolution. Les deux tentatives de Lopez ont échoué parce que le gouvernement à Washington s'était beaucoup fortifié depuis 1848. Depuis ce double échec, l'annexion aux Etats-Unis a trouvé de nombreux partisans à Cuba. L'auteur de la brochure déplore cette tendance des esprits. Il voudrait que la France et l'Angleterre se constituassent garantes de la possession de Cuba par l'Espagne, à la condition que celle-ci gouvernât sa colonie sur le pied d'égalité avec les autres provinces européennes de la métropole, que l'esclavage y fût aboli et une indemnité payée aux propriétaires. En cas d'incompatibilité absolue et reconnue entre l'Espagne et sa colonie, il serait procédé par l'accord et avec le concours général desdites puissances, à la fixation de l'indemnité à laquelle aurait droit l'Espagne pour son renoncement à la souveraineté de Cuba, qui serait érigée en Etat indépendant avec la constitution politique qu'arrêterait la majorité des parties contractantes après avoir consulté les vœux de ses habitants."

L'écrivain cubanais continue en ces termes:

La France, l'Angleterre, la Russie, les Etats-Unis et le Brésil, qui sont, avec l'Espagne, les grandes puissances les plus immédiatement intéressées dans l'équilibre politique et commercial du Nouveau-Monde, seraient invitées à prendre part, avec elle, à cette grande solution qui serait en même temps celle de tous les points en litige en Amérique. La question de Cuba réglée, celle de l'Amérique centrale en deviendrait le corollaire obligé. L'indépendance nationale de tous les pays américains menacée par la politique aventurière des Etats-Unis, se trouverait de fait assurée par ce premier pas de la diplomatie européenne, ou pourrait devenir l'objet d'une annexe du traité principal.

Le problème ainsi posé, quelle serait la réponse du cabinet de Washington? Nous l'ignorons: nous savons seulement que son refus mettrait l'Union américaine au ban de la civilisation, et tracerait à l'Europe la voie où elle doit s'engager, tout en confirmant la nécessité de l'alliance américo européenne, que nous appelons de tous nos vœux, comme indispensable au repos du monde. L'heure n'est-elle pas venue d'engager le débat entre la célèbre doctrine de Monroe et le droit universel? Croit-on écarter les conflits en les ajournant? Voudra-t-on tenter de résoudre les difficultés quand il sera trop tard?

L'auteur de la brochure, on le voit, n'est pas animé d'une très vive affection pour notre pays. Si cependant une partie de ses vœux s'accomplissait, si l'indépendance de Cuba était reconnue par le cabinet de Madrid, il serait bien difficile à l'ancienne colonie espagnole de ne pas confondre tôt ou tard ses destinées avec celles de l'Union. Les Etats-Unis exercent une singulière force d'attraction sur les peuples voisins; plusieurs grandes provinces du Mexique ont passé sous notre domination, et si l'île de Cuba devenait libre, elle ne tarderait pas à solliciter elle-même son admission dans la Confédération américaine.

Dépêches Télégraphiques

Transmises à l'Abeille.

Les malles du City of Baltimore.

L'armée de Napoléon III en marche pour rentrer en France.

Affaires de l'Italie Centrale.

New-York, 16 août.—Le steamer *City of Baltimore* est arrivé ici la nuit dernière. Il a quitté Liverpool le 3 courant, et a touché à Cork le 4.

Flotte française de l'Adriatique.

Londres, 4 août.—La flotte française de l'Adriatique qui devait agir contre Venise, est arrivée à Toulon. Les troupes composant l'armée d'Italie rentrent également en France et débarquent tous les jours à Marseille.

ITALIE CENTRALE.

Rappel du commissaire sarde.

Une dépêche de Bologne dit que le marquis d'Azeglio, commissaire sarde dans cette dernière ville, a été rappelé. Avant de partir, il a fait afficher une adresse dans laquelle il engage le peuple à ne pas troubler la tranquillité et lui promet, au nom du roi Victor-Emmanuel, la satisfaction de leurs justes réclamations.

Le duc de Grammont, ambassadeur de France à Rome, est arrivé à Paris.

Assemblée Nationale Sarde.

Une dépêche de Turin dit que le nouveau ministère a convoqué l'assemblée nationale qui s'était dissoute au moment de la guerre. La même dépêche ajoute que la plus complète tranquillité règne à Turin et dans toute la Sardaigne.

Grève d'ouvriers à Londres.

Les dernières dépêches de Londres disent que l'attitude des ouvriers de Londres qui se sont déclarés en grève inspire des craintes générales. Ces derniers ont tenu un meeting monstre à Hyde Park, et il y a été prononcé des discours peu rassurants.

Question de la Course.

Washington, 16 août.—L'administration a nié officiellement qu'elle eût l'intention de renoncer à la course; elle insiste au contraire sur son droit d'employer ce moyen de guerre. Le gouvernement a contredit l'assertion du *London Herald* tendant à faire croire que le président des Etats-Unis aurait écrit à M. Dallas pour lui dire de consentir à l'abrogation de la course.

Ministre à Costa-Rica.

Washington, 16 août.—Alexandre Dimitry, autrefois de la Nouvelle-Orléans, a été nommé ministre des Etats-Unis à Costa Rica et partira de New-York, samedi prochain, pour se rendre à son poste.

Situation des Banques de New York.

New York, 16 août.—L'état de situation hebdomadaire des banques de New York, publié aujourd'hui, indique une augmentation de près de $8,000 dans les espèces, comparé au chiffre de la semaine précédente, et une diminution dans les prêts de plus de $1,160,000. Cet état comprend toutes les banques de la ville, excepté la Tradesmen Bank, la Chatham Bank et la Banque de North America.

Chemins de fer au Kansas.

Leavenworth, 16 août.—Les habitans de cette ville ont voté en faveur d'un crédit de $100,000 pour coopérer à la construction du chemin de fer de Leavenworth et Fort Riley.

AFFAIRES AU MEXIQUE.

Rappel du ministre anglais.

Washington, 16 août.—Señor Mata, le ministre du gouvernement constitutionnel du Mexique, a passé un contrat avec des particuliers de New-York, pour des matériaux de guerre. Ces matériaux devront être expédiés immédiatement au Mexique.

M. Whitehead retourne en Angleterre afin de faire un effort pour satisfaire aux réclamations des Anglais détenteurs de bonds mexicains.

On pense que les créanciers à Londres consentiront à accepter les propositions que M. Whitehead a reçues du Señor Lerdo de Tejado, ministre des finances du gouvernement de Juarez à Vera Cruz, et que par cette transaction on pourra réaliser des millions de piastres.

Le gouvernement a reçu avis que M. Otway, le ministre anglais, a été rappelé conformément à la déclaration de lord John Russell, dans la Chambre des Communes, et qu'il sera remplacé par un successeur favorable au gouvernement de Juarez.

NOUVELLES DE LA CALIFORNIE

de trois jours plus récentes.

Memphis, 16 août.—La malle de la Californie est arrivée ici avec des dates de San Francisco jusqu'au 25 du mois dernier: elles sont de trois jours plus récentes, mais elles ne présentent aucun fait important.

Un grand incendie a éclaté à Crescent City, et on évalue la perte qu'il a occasionné à $30,000.

Les navires *Meteor* et *Young America* sont arrivés à San Francisco venant de New-York.

MARCHÉS.

New-York, 15 août.—Le marché aux cotons a fermé avec langueur, sans changement dans les cotes. Ventes de ce jour, 5500 balles.—Le marché au maïs est actif: il s'est vendu 3000 boisseaux à 78 cts le mêlé.

Cincinnati, 15 août.—Marché aux farines languissant à $4 50 à 4 70 la superfine—Avoine languissante à 42 à 44 cts le boisseau. Whisky peu actif à 23 1/3 cts le gallon.

Marché de New-York.

16 août.—Le marché au coton a clos calme; les ventes de la journée n'ont été qu'à 600 balles: le middling uplands est coté 12 1/8. Le maïs était fortement demandé et il s'en est vendu 5,500 boisseaux. Le mélangé vaut 77. Le marché aux provisions est languissant, mais n'a pas éprouvé de changement dans les cours. Le sucre se maintient aux cours précédents.

Marché de Cincinnati.

16 août.—Farine languissante à $4 50 la superfine; mess ferme à 80 à 85; whisky maintenu à 23 1/2.

Rivières.—St Louis, 16.—Le Mississipi a baissé ici de 2 pouces depuis hier. Les rivières des hauts baissent également.

Vicksburg, 16.—Le steamboat Lucy Holcombe est passé ici à 2 heures P. M. et le Planet à 4.

NOUVELLES PAR L'ARABIA.

Les dépêches suivantes, transmises par le télégraphe, ont été publiées dans les journaux de New-York:

Les Conférences.—On ne dit pas encore quel jour s'ouvriront les conférences de Zurich; mais on pense que ce sera sous peu.

Le comte Colorédo, le délégué de l'Autriche, est arrivé à Marseille le 27 juillet, et a pris immédiatement le chemin de Zurich.

Le représentant piémontais est arrivé à Paris où il a eu une entrevue avec le comte Walewski.

L'*Invalide Russe* dit que les cabinets de Paris et de Vienne pourront faire tels traités qu'il leur plaira; mais qu'en décidant du sort de l'Italie, ils auront à compter avec le reste de l'Europe.

France.—Le *Moniteur* du 28 donne la nouvelle officielle que l'empereur a décidé de mettre l'armée et la marine sur un pied de paix, dans le moindre délai.

On dit qu'aussitôt la rentrée des troupes en France et leur arrivée dans leurs quartiers respectifs, il sera accordé un grand nombre de congés temporaires, qui deviendront ensuite définitifs pour les hommes dont la durée du service à faire ne sera plus que de douze à dix-huit mois.

Le département de la marine a reçu de son côté, les instructions nécessaires pour préparer le renvoi définitif de tous les matelots qui ayant fait déjà un service de six ans, ont été rappelés sous les pavillons pendant les six derniers mois.

Le *Times* de Londres reconnaît dans ces mesures la sagacité de Napoléon III et se réjouit de ce que les Anglais pourront désormais dormir en paix. Il espère que le gouvernement britannique désarmera comme celui de France. En un mot, c'est une satisfaction générale sur toute la ligne et l'empereur remonte dans l'opinion publique d'Angleterre, autant qu'il avait baissé, il y a trois ou quatre jours.

Des ordres ont été donnés pour le rappel des troupes françaises en Italie. Des cent vingt mille hommes qui sont dans le nord de la péninsule, 60,000 seront envoyés à Gênes et à [illegible] par le chemin de fer, au taux de 24,000 par jour, et ils devront être à Paris avant le 14 courant. Après la fête de l'empereur, ils se rendront sur le Rhin pour montrer à l'Allemagne avec quelle rapidité ces troupes peuvent courir du théâtre de leurs victoires dans le sud, au champ de nouvelles entreprises dans le nord, si elles devenaient nécessaires.

Il est encore question de la visite de Napoléon à Londres; mais on y ajoute peu foi.

Un camp de 50,000 hommes va être établi à Saint-Maur, près de Paris.

La nouvelle du désarmement, donnée par le *Moniteur*, a eu un grand effet et les fonds ont monté de 1 pour cent; mais il a été pour baisser ensuite d'un demi, de sorte que, le 29 août, la rente a fermé à la Bourse à [illegible].

Autriche.—Le correspondant viennois du *Times* se fait l'écho d'un bruit qui annonce l'arrivée prochaine à Vienne d'une députation française ayant le prince Napoléon à sa tête, chargée de transporter en France les restes du duc de Reichstadt.

Le correspondant autrichien de l'*Indépendance Belge* dit que tous les conseils provinciaux de l'empire d'Autriche, seront convoqués en même temps, pour répondre à certaines questions, éclairer le gouvernement sur les réformes à introduire dans leurs provinces respectives et indiquer les améliorations à faire au gouvernement provincial.—Les conseils pourront exprimer en toute liberté les vœux des populations.

Le département de la guerre a décidé que la première armée, dont la force effective est de presque 200,000 hommes, restera pour le moment sur le pied de guerre. Les autres corps se dirigent déjà sur leurs anciens cantonnements dans la Gallicie et la Hongrie.

Grande Bretagne.—Lord John Russell, dans la séance du 28, a fait, à la chambre des communes, un exposé de la situation des affaires étrangères.

Il a annoncé, d'après le *Moniteur*, que l'empereur des Français allait mettre l'armée et la flotte sur le pied de paix.

Après avoir dit que l'Angleterre n'ayant pas pris part à la guerre n'interviendrait pas dans la paix, que la perte de la Lombardie par l'Autriche n'affectait nullement l'équilibre européen, lord John Russell a ajouté que l'Angleterre ne ferait partie d'un congrès qu'après le résultat de la conférence de Zurich.

Lord John Russell croit que l'établissement d'une confédération italienne présente de grandes difficultés.

Quant aux ducs de Toscane et de Modène l'Angleterre n'interviendra pas pour les rétablir malgré la volonté des populations.

Le roi de Naples s'est décidé à changer le système de son gouvernement.

En terminant, lord John Russell a dit qu'il croyait qu'un envoyé du gouvernement français, chargé d'une mission confidentielle, était arrivé à Vienne pour arrêter les bases d'un nouveau traité; que l'empereur d'Autriche est favorable au gouvernement de l'Italie par les Italiens et, dans ce cas, l'Angleterre ne manquera pas d'appuyer la liberté de l'Italie et d'établir la paix de l'Europe.

M. Disraeli a reproché à lord John Russell de ne pas être assez explicite, surtout en ce qui concerne la médiation proposée par les puissances neutres. Il a prétendu que l'Angleterre n'a rien à voir dans la paix de Villafranca.

Lord Palmerston a répondu qu'il était faux que l'Angleterre eût proposé à l'Autriche des conditions de paix moins favorables que celles qui lui ont été accordées par la France.

M. Gladstone a fait l'éloge du Piémont et défendu la politique de lord Palmerston.

M. Horsman propose de contracter un emprunt pour compléter les travaux de défense.

M. Sydney Herbert et lord Palmerston répondent que le gouvernement est en état de pourvoir vigoureusement aux travaux de défense du pays.

M. Cobden ridiculise l'idée d'une invasion française. Il pense que tout malentendu a disparu entre les deux gouvernements; il est du reste disposé à voter deux cent millions de livres sterling pour rendre la flotte anglaise supérieure à la flotte française.

La proposition de M. Horsman a été rejetée par une majorité de 9 voix.

Le prochain emprunt pour l'Inde ne dépassera pas 5 à 6 millions de livres sterling.

Italie.—La *Gazette* officielle du Piémont contient une circulaire du ministre de l'intérieur aux gouverneurs et aux intendants généraux, dans laquelle il est dit que le changement de ministère n'entraînera aucune variation importante dans la politique du gouvernement sarde, qui continuera à favoriser autant que possible le développement des grands principes qui sont le fondement du droit public.

Le ministre demande ensuite d'être aidé dans ses efforts pour tranquilliser les esprits, fortifier la foi dans les droits de la liberté et préparer les provinces annexées à recevoir des institutions libérales. La circulaire se termine par des promesses de réformes dans le sens de l'extension de la liberté commerciale provinciale.

On prépare à Milan une grande illumination qui aura lieu dans quelques jours à l'arrivée du roi dans sa capitale lombarde.

Le chevalier Farrini, gouverneur piémontais de Modène, transfère, sur l'ordre du roi, les provinces dont il était investi aux autorités municipales. Le peuple s'est assemblé pour proclamer la dictature de ces autorités.

Le chevalier Farrini a accepté la régence provisoire pour rétablir l'ordre et assembler les représentants modénois qui auront à se prononcer sur le sort de leur pays.

Le résultat du vote sur la question de l'annexion de la Toscane au Piémont est connu dans 140 municipes, parmi lesquelles on compte Livourne et Florence. Il y a jusqu'à présent 809 votes pour l'affirmative et 15 pour la négative.

L'abdication du grand-duc en faveur de son fils est annoncée officiellement.

Le *Nord* nie que les troupes françaises doivent occuper les duchés. Celles qui sont à Rome y resteront pour le présent; mais elles n'interviendront nulle part ailleurs.

D'après une lettre milanaise dont parle le *Times*, le parti extrême de la Lombardie commence à s'agiter et l'on s'attend à une insurrection dans la Vénétie.

Une autre lettre porte de la Valteline, dit qu'en apprenant les préliminaires de la paix, Garibaldi offrit sa démission et celle de ses officiers au roi, qui ne l'accepta pas.

Le gouvernement de la Romagne a adopté le code Napoléon.

Espagne.—La dernière conspiration découverte à Séville avait un caractère républicain et elle avait des ramifications à Barcelone, à Grenade et à Santander. Les conspirateurs devaient se réunir sur la place del Duque, à Séville, pour commencer l'insurrection, mais avant le temps fixé pour la réunion, les conjurés ont été arrêtés et la place occupée par les troupes.

La *Gazette* de Madrid annonce officiellement que la reine d'Espagne est dans le cinquième mois de sa grossesse.

Inde.—Une lettre de Singapore, datée du 11 juin, dit que la population du Banjermissan s'est soulevée et a massacré presque tous les résidents européens.

La traite des Africains.—Les journaux du nord affirment que la traite se pratique dans le sud de l'Union et rendent compte de plusieurs débarquements d'esclaves sur la côte de Floride. Il ne nous est pas venu à ce sujet que des rumeurs, mais nos confrères de New-York paraissent beaucoup mieux renseignés que nous. Voici ce qu'écrit de Washington au *Herald* un correspondant de ce journal:

"On assure qu'il existe des dépôts de sauvages importés dans plus de vingt grandes villes du Sud, où les initiés peuvent les trouver parfois au nombre de plusieurs centaines. Parmi les places où ces dépôts se trouvent, Charleston, Memphis et Columbia m'ont été nommées par une personne que je considère comme digne de confiance. Elle m'a informé qu'elle avait vu dans ces trois dépôts environ neuf cents nègres importés. Il était de notoriété publique, il y a six semaines, dans la Georgie et dans l'Alabama, qu'une véritable flottille de négriers était attendue dans un des hâvres de la Floride, près de Key-West, pour y débarquer leurs cargaisons, avant un mois ou deux. Vous vous rappellerez que je vous ai déjà rapporté, précédemment, qu'un homme de la véracité la plus incontestable, m'avait raconté avoir entendu un personnage intéressé dans l'opération, et dont le nom est connu dans toute l'Union, se vanter, demi-confidentiellement, que douze bâtiments négriers déchargeraient leurs cargaisons vivantes sur nos rivages dans les 90 jours, à partir du 1er juin dernier. Il ajoutait que, d'après ses calculs, le nombre des cargaisons de *sauvages* qui avaient été transportées avec succès dans l'intérieur depuis dix huit mois, était de 60 à 70. En supposant que chaque bâtiment contînt, déduction faite des pertes pour cause de mort, 250 noirs, l'accroissement récent de la population esclave du Sud, par importation de la côte d'Afrique, doit avoir été ainsi de plus de 15,000 têtes. Si étonnants que ces faits puissent paraître, et si incrédules que bien des lecteurs puissent se sentir à leur endroit, je ne me suis pas hasardé à vous les communiquer sans m'être pleinement convaincu par moi-même qu'ils ne peuvent pas être contredits."

Demande d'associé.—On verra aux annonces qu'un associé actif ou commanditaire est demandé dans une maison de commerce de notre ville. Cette maison est établie depuis longtemps, a une clientèle étendue et fait d'excellentes affaires. On est prié de s'adresser par lettre, à l'initiale Z, au bureau de l'*Abeille*.

Le président des Etats-Unis a nommé M. Frederick E. Wells, de New-York, consul aux Bermudes.

Caroline du Sud.—Un recensement qui vient d'avoir lieu dans la Caroline du Sud porte à 305,412 le nombre des habitants blancs de cet Etat, ce qui constitue un accroissement de près de neuf pour cent dans la population depuis dix ans.

CHRONIQUE LOCALE.

Suicide.—Constant Courtaud, français, âgé de 32 ans, s'est noyé lundi soir, dans le fossé de la rue La Harpe, entre Johnson et Prieur, Troisième District. Il s'était adonné à la boisson depuis plusieurs années, et ce vice produisait souvent chez lui l'aliénation mentale. Il fut une fois enfermé à l'Asile, mais on l'en avait renvoyé comme guéri. C'est dans un de ces accès de folie qu'il s'est suicidé.

Entre dix et onze heures, il sauta au bas de son lit en s'écriant que quelqu'un voulait l'assassiner; sa femme essaya vainement de le calmer, et, tandis qu'elle lui parlait, il [illegible] la porte et se précipita dans la rue. Mme Courtaud réveilla M. Jean Foucade, qui habite la même maison; quand ils atteignirent l'endroit où le malheureux s'était arrêté, ils le virent couché dans le fossé et la tête dans deux pieds d'eau. Ils le retirèrent du fossé et le transportèrent dans la maison. M. Foucade ayant dit à Mme Courtaud de courir fermer la porte: "Non! non! s'écria Courtaud, ils s'approchent de moi et vont m'assassiner." Là-dessus, il s'arracha des bras de M. Foucade et s'élança une seconde fois dans la rue, après avoir renversé sa femme; il [illegible] deux portes derrière lui et retarda ainsi la poursuite.

Lorsque Mme Courtaud et M. Foucade arrivèrent dans la rue, ils s'aperçurent que Courtaud s'était encore jeté dans le fossé; il avait la tête sous l'eau et, [illegible]. Mme Courtaud appela au secours, et quand les voisins arrivèrent sur les lieux, le malheureux Courtaud avait cessé de vivre.

M. [illegible], député du coroner, a procédé à la levée du corps, hier matin. Verdict: Suicide dans un accès de folie.

Duel.—[illegible]

M. [illegible] a été blessé au côté gauche. La blessure n'est pas grave.

Accident.—Hier matin, entre minuit et une heure, Mme Maffat est tombée de son balcon, à l'encoignure de la rue Carondelet et Promenade Carondelet; elle s'est fracturé le crâne et cassé deux côtes et les deux os de la cuisse gauche. On a fait aussitôt appeler le Dr de St-Romes, mais il était trop tard. Après deux heures de souffrances atroces, elle a rendu le dernier soupir.

Mme Maffat est née au Kentucky et appartient à l'une des premières familles de cet Etat.

Les Recorders.—H. B. Bourke auquel on avait volé un alambic de cent cinquante piastres et qui, l'ayant découvert dans la boutique de H. Kloppenburg, avait fait arrêter ce dernier, dans le Troisième District, s'est présenté hier devant le recorder Summers et a retiré la plainte. Kloppenburg qui avait à son tour demandé l'arrestation d'un nommé Hennessey en l'accusant du vol, a comparu devant le même magistrat et a fait pour Hennessey ce que Bourke avait fait pour lui, de sorte que tout le monde est heureux du dénouement.

Etta Dorrenbaher déclare qu'Edmond Cork a enlevé sa bourse, samedi, du comptoir d'un magasin. La bourse contenait trente-huit piastres et demie.

Letitia Kennedy s'est plainte d'avoir été battue par Patrick Murray.

M. P. H. De-Gray, député du commissaire des rues, a accusé William Farrell, Amos Applegate et John McClane de violation aux ordonnances. Il s'agit de fumier dans la rue.

Joseph Cayavet, h. c. l., maître d'hôtel du bateau à vapeur 'Red Chief', dit que Frank Johnson lui a volé une montre en or.

—M. G. Theurer a déclaré, devant le recorder Wiltz, que M. Vale de Baton Rouge, lui ayant envoyé cinquante-huit piastres avec prière d'effectuer un paiement auprès d'un M. Gregorio, il chargea son commis d'aller remettre la somme à la personne en question. M. Pignolo, qui tient un magasin à côté de celui de M. Gregorio, dit à l'employé que c'était à lui que devait M. Vale, prit l'argent et donna un reçu. M. Theurer, tout en admettant que M. Vale était le débiteur de M. Pignolo, accusait ce dernier d'obtenir de l'argent à l'aide de faux prétextes. Le tribunal, après interrogatoire, a renvoyé M. Pignolo de la plainte, les preuves n'ayant pas établi sa culpabilité.

Henry Barrière, qui accusait M. et Mme Falk de tenir, dans la rue Dauphine, une maison dont on a eu lieu de se plaindre, a été condamné à cinq piastres d'amende. Henry Falk a été condamné à la même amende et Mme Falk acquittée.

Joseph et Francis Bordes, accusés d'avoir menacé Jacques Baserque, ont dû fournir un cautionnement pour répondre de leur bonne conduite. Ils demeurent sur le chemin de la Métairie.

—Jack Gallantine a dit au recorder Long que Julia Montgarter l'a poussé et jeté dans le fleuve, d'un radeau où il se trouvait, en face du moulin California.

Augustus Miller accuse Peter Monks de l'avoir battu sans motif dans une des cellules du cachot où ils étaient tous deux renfermés.

Autre accident.—Un nègre qui travaillait hier au théâtre en voie de construction dans la rue Bourbon, est tombé d'une hauteur de quarante à cinquante pieds, en voulant descendre trop vite pendant la pluie, et s'est grièvement blessé. On l'a transporté à l'Hôpital.

Effervescence au marché.—Le marché aux viandes du Deuxième District a été hier le théâtre d'une scène dont les personnages sont Antoine Débat, boucher, et Jules Octave Ducos, jeune homme, auquel est confiée, pendant la nuit, la garde du "Coffee Stand" le plus près de la Place Jackson.

On dit que Ducos fut appelé, il y a quelque temps, comme témoin contre Débat qu'un affidavit accusait d'avoir débité de la viande gâtée. Ils étaient ennemis depuis cette époque.—Un jeune homme du nom de Michel, employé ainsi que Ducos au Coffee Stand, eut un différend avec lui la semaine dernière. Il déclare aujourd'hui qu'après la querelle Débat vint à lui et lui offrit cinquante piastres pour assassiner Ducos. Débat jeta sur le comptoir, en faisant la proposition, une pièce en or de vingt piastres, comme avance. Michel ajoute qu'il lui tourna le dos sans répondre et que Débat lui dit alors "Eh bien! si vous ne voulez pas le faire, il y en a d'autres qui le feront et cet individu sera tué dans peu de jours."

Michel et Ducos se sont réconciliés hier. C'est à ce rapprochement qu'est due la révélation et par suite l'effervescence qui a régné hier au marché aux viandes du Deuxième District.

Ducos s'est rendu immédiatement au bureau du recorder Wiltz et a signé un affidavit dont nous extrayons le passage suivant:

"Le déposant croit, d'après les informations reçues, qu'un nommé Antoine Débat a offert à un nommé Michel une certaine somme d'argent pour assassiner le déposant. Le déposant déclare en outre qu'il craint que le dit Antoine Débat ne commette une tentative sur sa personne ou ne pousse une personne inconnue à le blesser ou à le tuer."

Débat a fourni un cautionnement de cinq cents piastres pour répondre de sa comparution. Il rit de l'accusation formée contre lui et dit que Michel sait bien qu'il plaisantait, qu'il n'avait nullement l'intention de faire assassiner Ducos, que son seul but était de railler le jeune homme qui attachait une si grande importance à la querelle dont nous avons parlé.

Les parties intéressées ne tarderont probablement pas à connaître l'opinion du recorder Wiltz sur cette affaire.

LOUISIANE.

M. John S. Armant.—Hier, 12 août, dit le *Meschacébé* de St Jean-Baptiste, est décédé, sur sa plantation, à St Jacques, le général John S. Armant. En lui la paroisse St-Jacques perd l'un de ses plus dignes habitans. Il laisse une belle et nombreuse famille.

Levée Boutigny et Ganucheau.—On lit dans le même journal: Les eaux de la crevasse du Bonnet-Carré s'étant complètement retirées, MM. Boutigny et Ganucheau, propriétaires de la plantation où cette crevasse s'est déclarée, se disposent à faire reconstruire leur levée. A cet effet, ils ont adressé un appel aux contracteurs, et les travaux commenceront aussitôt que le contrat sera passé.

Récoltes.—Nous apprenons avec peine, dit le *Meschacébé*, que les apparences de la récolte ne sont nullement favorables à St-Jean-Baptiste. Les cannes sont petites et grandement en retard. Des planteurs compétents nous assurent que dans cette paroisse et à St-Jacques, la récolte sera tout au plus la moitié de celle de l'an dernier. Il n'en est pas de même, semble-t-il, en d'autres endroits. Plusieurs de nos confrères de la campagne se félicitent sans réserve des perspectives actuelles.

FEUILLETON.

LES MORMONS.

VI.

UNE IMPRUDENCE.

Les émotions successives par lesquelles la jeune femme avait passé depuis son enlèvement par les Danites jusqu'à leur fuite, étaient au-dessus de ses forces, et elle avait fini par y succomber; elle était alors en proie à une sorte de délire. La voix de Simeuse lui causa comme un choc électrique: elle s'imagina qu'elle avait été la dupe d'un horrible cauchemar; elle se réveillait: le passé n'était qu'un rêve!...

La vue du cadavre du capitaine Kennedy, qu'elle aperçut tout d'abord en ouvrant les yeux, la retira bientôt de cette douce erreur; mais du moins son égarement momentané avait cessé; sa raison était revenue.

Dans certaines positions critiques et tendues, les nuances disparaissent et font place à la brutale réalité; les faits accomplis ne se discutent plus; on signifie en deux mots les résolutions les plus extrêmes; on montre à nu, sans préparations adroites, sans hypocrites périphrases, les sentiments les plus laids, les plus vils; la crainte fait taire l'amour-propre et tue la honte: c'était dans cette triste disposition d'esprit que se trouvait Alice.

—Ne m'abandonnez pas, monsieur de Simeuse, s'écria-t-elle en s'agenouillant, lâche et non repentante devant le jeune homme. Au nom du ciel, sauvez-moi.... emmenez-moi.... je serai votre esclave!

De Simeuse fut sur le point de succomber à la tentation d'une cruelle épigramme; mais sa générosité naturelle l'emporta sur son ressentiment.

—Je ne refuserai jamais mon concours à toute femme, quelle qu'elle soit, qui se réclamera de ma justice et de mon courage, madame, lui répondit-il sans trop oser la regarder; levez-vous, je vous prie; cette posture vous dégrade et m'humilie.

—Que vous êtes donc bon! dit-elle. Oh! je vous jure que vous n'aurez plus jamais à vous plaindre de moi.... Je ferai en sorte de racheter mon passé par une conduite exemplaire......

—J'ai oublié votre passé et je n'ai rien à voir dans votre avenir, madame, interrompit-il avec une fermeté qui lui fit baisser la tête. La seule chose dont il s'agit en ce moment, c'est de vous reconduire saine et sauve à Deseret. Je suis prêt à vous accompagner......

Cette réponse, qui détruisait nettement la position et ne lui laissait aucun espoir, amena sur les lèvres de la pauvre créature un amer sourire.

—Ah! murmura-t-elle, en laissant tomber un triste regard sur sa robe outrageusement froissée et déchirée. Il ne serait pas si cruel, si, au lieu d'être affublée de misérables haillons, j'avais une élégante toilette...

De Simeuse rougit; ce reproche—quoiqu'il ne le méritât pas—lui expliquant les vulgaires moyens de séduction qu'Alice avait employés jusqu'alors vis-à-vis de lui, [illegible]

Alice se disposait à suivre le jeune homme, lorsque soudain elle tressaillit et resta immobile et comme paralysée: elle venait d'apercevoir Caton qui l'appelait à voix basse [illegible]

—Qu'avez-vous donc, Madame? lui demanda de Simeuse; [illegible]

Joaquin Dick qui, jusqu'alors, n'avait semblé prêter aucune attention aux paroles échangées par les deux jeunes gens, [illegible]

—Lève-toi, drôle! [illegible]

—L'ex-quaker Caton,—malgré son obésité,—se mit debout [illegible]

—Ah! l'homme jovial! s'écria de Simeuse; le Caton moderne!...

Le visage du hideux personnage était livide de peur. Cependant ses petits yeux de vipère n'avaient rien perdu de leur expression astucieuse: il comptait sur sa [illegible]

—Es-tu blessé? lui demanda Joaquin Dick.

—Non, Monsieur.

—Un brigand [illegible] ... Williams ...

—Oh! [illegible] Seigneurie.... Le capitaine Kennedy—c'est le vrai nom de ce Williams—a été jugé et condamné uniquement par les apôtres et les évêques du grand conseil.... Je ne suis, moi, qu'un ancien!...

—Alors pourquoi et comment te trouves-tu ici? est-ce en ta qualité d'aide-bourreau?

—Non, Seigneurie, c'est en qualité d'époux! Je suis venu arracher ma femme à un châtiment qu'elle avait certes mérité, mais que j'ai été assez heureux pour lui épargner.

—Et où est-elle, ta femme?

—Devant vous, Seigneurie, répondit doucement Caton en désignant d'un geste Alice, qui courba la tête.

—Pas possible! s'écria de Simeuse avec une gaîté railleuse qui cachait une désagréable émotion.

—Vous m'avez pourtant donné jadis vous-même votre consentement, Monsieur de Simeuse, dit l'ex-quaker; si vous mettez ma sincérité en doute, interrogez Madame. Je l'autorise à vous répéter les doux aveux, qu'il n'y a pas encore une heure elle me faisait d'elle-même et sans que je l'en aie en rien sollicitée: n'est-il pas vrai, idole de mon cœur?

—Remettez-vous, Madame, dit de Simeuse à Alice qui sanglotait; si cet ignoble Caton, ainsi qu'il le prétend, est votre époux légitime, soyez assurée que vous n'avez rien à redouter de lui!... Mais répondez donc!...... Oui, ou non, êtes-vous la femme de ce hideux et grotesque personnage?

—Oui, murmura-t-elle sans lever les yeux.

—Est-ce de votre plein gré, librement, et sans qu'aucune pression ait été exercée sur votre volonté, que vous avez contracté cette union?

Alice hésita, le souvenir si récent des horribles traitements qu'elle avait vu exercer sur les deux pauvres femmes mormones, condamnées par le conseil des Anciens, arrêta ses confidences; elle se contenta de répondre par un signe de tête affirmatif.

—En ce cas, Madame, reprit de Simeuse avec une tristesse mêlée de dégoût, je n'ai plus qu'à me retirer.

Caton oublia dans la joie de son triomphe sa prudence et sa modestie habituelles; puis il avait sur le cœur les deux épithètes peu flatteuses que de Simeuse avait accolées à son nom.

—Monsieur, lui dit-il, laissez-moi vous donner un conseil qui pourra, si vous le prenez en considération, vous éviter de grands ennuis par la suite. C'est de ne pas railler continuellement l'Eglise mormone, comme je sais que vous le faites, et de traiter avec plus d'égards ses hauts dignitaires! Si jusqu'à présent l'on s'est montré plein de bienveillance et de mansuétude pour vous, c'est uniquement parce que l'on vous connaît inconséquent, léger, sans consistance......

De Simeuse, souhaitait ardemment, sans s'en rendre compte, un prétexte qui lui permît de donner un libre cours à sa mauvaise humeur; aussi ne laissa-t-il pas échapper cette belle occasion.

Il s'élança vers Caton, et, de sa main gauche, le saisissant à la gorge, de sa droite, il lui appliqua deux énormes soufflets qui retentirent jusqu'à l'extrémité opposée de la clairière.

—Misérable! s'écria-t-il en le secouant ainsi qu'on fait d'un pommier pour en abattre les fruits; misérable, avoue tout de suite que le mormonisme est une honteuse imposture.... ou bien je t'étrangle net.

L'ex-quaker était blanc comme un linceul, ses dents claquaient de terreur.

—Oui, Monsieur, dit-il, je l'avoue.

—Et cependant tu es Mormon?

—Il faut bien vivre!

Le jeune homme lâcha le Saint des derniers jours; son contact lui causait la même répugnance instinctive que celui d'un reptile.

—Vous venez, mon cher de Simeuse, de vous faire un dangereux ennemi, lui dit Joaquin Dick à haute voix.

—Quel ennemi, Senor? Est-ce de ce coquin et de ce poltron que vous parlez?

—De lui-même......... et je vous assure que je ne me trompe pas!.... Je regrette qu'il ne se soit pas trouvé sur mon passage pendant la mêlée.... Mes pressentiments, d'accord en ce moment avec mon expérience, me disent qu'il sera fatal à l'un de nous dans l'avenir!......

[*A continuer.*] PAUL DUPLESSIS.

La fièvre jaune.

Le Dr Hayes et le Bureau de Santé,

Par le Dr J. S. McFarlane.

Messieurs les Editeurs.—Les journaux d'aujourd'hui publient l'annonce suivante:

"Le Bureau de Santé croit devoir déclarer qu'il n'y a pas eu jusqu'ici de cas de fièvre jaune à la Nouvelle-Orléans".

Par ordre du Bureau.

A. H. AXSON,
Président du Bureau de Santé.
Nlle-Orléans, 8 août 1859.

Cette déclaration ne vaut pas le papier sur lequel elle est écrite—soit avec le rapport de la morale, de la profession, de la logique, de la loi ou de l'histoire.

On a sans doute voulu s'en servir comme d'un moyen d'attaque contre un médecin respectable et distingué, qui traite depuis près de vingt ans, particulièrement les personnes atteintes de la fièvre jaune. Sa réputation est mise en jeu où il faut qu'elle soit détruite; et par quoi? Par un corps qui vit d'amendes et dont l'intérêt est de nier l'existence de la fièvre jaune à la Nouvelle-Orléans.

Il serait tout aussi raisonnable d'appeler le faussaire en Cour pour donner son témoignage dans sa propre cause que d'accepter la simple assertion qu'il n'y a pas en cette saison de cas sporadiques de fièvre jaune dans notre ville, assertion d'un corps dont l'existence même, comme organisation, et les sommes immenses dont il dispose, dépendent de leur habileté à induire le peuple en erreur et à lui cacher la présence de la fièvre jaune sporadique.

Le *Bureau de Santé*, dans une communication adressée à la Législature, lors de la dernière session, a, si je ne me trompe, exprimé un vif désir d'avoir *plus de pouvoirs*.

S'il est disposé à exercer l'autorité dont il est actuellement revêtu pour museler la Faculté et empêcher des médecins de proclamer l'apparition de cas sporadiques de fièvre jaune, parce que cela met en danger la durée de la Quarantaine sur laquelle repose leur existence comme corps organisé et coûteux, [illegible] pour la vérité et la liberté publiques.

L'attaque du Bureau de Santé contre le Dr Hayes est un outrage; elle met en péril la sécurité de tout médecin qui ne croit pas que la fièvre jaune soit contagieuse et que la Quarantaine soit utile.

Chaque membre de la profession pourrait de la sorte être pris individuellement, et sa réputation pourrait être détruite s'il osait annoncer un cas sporadique de fièvre jaune. Et pourquoi? Parce que si la fièvre jaune est contagieuse, un cas pourrait amener une épidémie et qu'il une autre épidémie venait à éclater après plusieurs qui ont frappé la Nouvelle-Orléans depuis la création de la Quarantaine, le public pourrait bien ne plus tolérer la Quarantaine, ce humbug transparent; le Bureau de Santé rentrerait alors dans l'oubli et ce ne serait que justice.

Le Bureau de Santé est une fiction basée sur une autre fiction encore plus inqualifiable—*la contagion*. Tout citoyen de la Nouvelle Orléans peut, si tel est son bon plaisir, savoir que l'année dernière, tandis qu'une épidémie jetait la désolation dans notre ville, le Bureau de Santé la passa sous silence et jamais il n'en annonça l'existence au public. Et pourquoi? Parce que le fait atteignait la Quarantaine sur laquelle repose le *Bureau de Santé*. Cette année, il n'est permis à personne de dire qu'il y a eu des cas sporadiques de fièvre jaune, car ce serait peut-être un nouveau danger pour la Quarantaine.

L'histoire médicale de la Nouvelle Orléans est reléguée dans l'ombre ou plutôt niée par la susdite annonce du Bureau de Santé, car tous les rapports présentés jusqu'à ce jour relativement à l'état sanitaire de la Nouvelle-Orléans, depuis la première apparition de la fièvre jaune dans notre ville, constatent que *des cas sporadiques de fièvre jaune se sont déclarés ici chaque année* et il ne serait pas difficile de trouver cette déclaration dans les écrits de l'auteur même de l'avis reproduit plus haut.

Le Dr Hayes, médecin d'une bonté extrême, est appelé (et ne reçoit probablement pas d'honoraires) près de deux malades—ce sont des cas sporadiques de fièvre jaune. Il annonce le fait; non pas [illegible] des trompettes [illegible] de la communauté et appelé sur lui l'attention publique, mais tranquillement, consciencieusement et avec modestie, dans un certificat pour lequel il est traduit, jugé, condamné et doit être condamné par des hommes qui reçoivent des milliers de piastres pour contribuer à l'anéantir.

Mais si les attaques brutales du Bureau de Santé [illegible] le Dr Hayes, qu'il se console en se rappelant que quand, en 1853, le 26 mai, le Dr M. Morton Dowler [illegible] (sous le rapport des connaissances médicales, aucun des attachés du Bureau de Santé ou de la Quarantaine n'est digne de délier les cordons de ses souliers) quand le Dr Dowler, dis-je, annonça qu'il y avait eu un cas sporadique de fièvre jaune au canal Gormley, toute la meute se mit à hurler, mais elle ne tarda pas à voir qu'elle n'avait pas [illegible].

Mais même alors il n'y avait pas de despotisme organisé et flanqué de sommes fabuleuses, comme le Bureau de Santé, pour ternir sa réputation et la frapper dans son avenir de médecin.

Je ne suis pas sans connaître toutes ces choses et elles me touchent, car lorsqu'en 1853 je dis, pour la première fois que [illegible]

Si le Bureau de Santé désire obtenir la confiance [illegible]

Décédé, hier soir à huit heures, GEORGE M. LEGENDRE, à l'âge de 56 ans. Ses amis et connaissances ainsi que ceux des familles Arnoult et Henry Legendre, sont priés d'assister à ses funérailles, sans autre invitation, qui auront lieu cette après-midi à 4 heures [illegible].

Le convoi partira de chez sa sœur, rue Rampart, entre Esplanade et [illegible].

Décédé, vendredi le 12 courant, sur son habitation, à la paroisse St-Jacques, le général JOHN S. ARMANT, âgé de 58 ans.

Décédée, Mardi, à 8 heures P. M., à l'âge de 21 mois, IDA, fille de D. L. [illegible] et de Blanche Dupuy. Les amis et connaissances des deux familles sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 4 1/2 heures P. M.

Le convoi partira de chez son père, rue du Bayou, près Villeré.

SERVICE FUNEBRE.

Les amis et connaissances de feue Madame ROSE DE [illegible], épouse de M. le comte R. [illegible], consul de France, sont invités au service funèbre qui sera célébré en sa mémoire, samedi 20 août 1859, à 7 heures et demie précises du matin, à la cathédrale St-Louis.

16 août—2f

Mme Hannen No 250 Fourth street, écrit ce qui suit, au sujet du CÉLÈBRE VERMIFUGE DU Dr McLANE, préparé par Fleming Bros, de Pittsburg: — Un de mes enfants à qui j'avais administré le contenu d'une bouteille du célèbre Vermifuge du Dr McLane, a rendu trente vers. [illegible]

Mme Twist, No 70, Avenue D., a rendu plus de trois cents vers, gros et petits, après avoir [illegible].

Mme Duggins, No 206, Rivington street, a rendu [illegible] vers. Elle avait pris le contenu d'une fiole de Vermifuge McLane.

Que les acheteurs aient le soin de demander le CÉLÈBRE VERMIFUGE DU Dr McLANE, fabriqué par FLEMING Bros., de PITTSBURGH, Pa. Les autres ne valent rien comparativement. Le véritable Vermifuge du Dr McLane et ses célèbres pilules sont en vente chez tous les droguistes.

Celui-là seulement est véritable qui porte la signature de FLEMING BROS.

SCOVIL & MEAD, Agents en gros pour le Sud, 111 et 113 rue de Chartres.

LE GRAND OUEST [illegible] de l'AMER DU Dr J. HOSTETTER [illegible]

A vendre par tous les pharmaciens et marchands.

Les Scrofules et les Erysipèles causés par l'impureté du sang et l'usage dangereux du mercure, cèdent invariablement à l'effet du TRIBERMAK. [illegible] A vendre par le Dr BARROW, No 157, Prince street, New-York. Prix 25 cents. [illegible]

A vendre également par J. WRIGHT & Co., Nos 21 et 151, rue de Chartres, Nouvelle-Orléans.

Parlez mieux! Les personnes qui parlent mal L'ANGLAIS, et qui ont assez de bon sens pour s'en apercevoir, *Doivent passer quelques semaines*, Chez le Prof. BRETTE, 12, rue St Charles, [illegible] des fautes grossières QU'ELLES COMMETTENT, et qui les font parler anglais A LA MANIÈRE FRANÇAISE. [illegible] de leur mauvaise prononciation [illegible] Les PRIX sont RÉDUITS jusqu'au 1er octobre.

Changement de domicile. No 44, RUE St-CHARLES, No 44, En face de l'Hôtel St-Charles.

B. PRADEL, Fabricant d'instruments de Chirurgie et de Coutellerie, BANDAGES ET APPAREILS ORTHOPÉDIQUES. Seul dépôt, 44, rue St-Charles.

B. PRADEL, 44 Rue St-Charles, 44, EN FACE DE L'HOTEL ST. CHARLES. Fabricant d'instruments de chirurgie [illegible]

LOGE LA LIBERTÉ No 19. [illegible]

JOS. H. & L. E. MARKS [illegible]

ATTENTION. [illegible]

Nous sommes autorisés à annoncer que M. J. E. BOULIGNY est candidat à la place de Représentant du Premier District au Congrès—sujet à la nomination du Parti Américain.

Club Américain du 6e Ward. [illegible]

Société Française de Bienfaisance et d'assistance mutuelle de la Nouvelle-Orléans. [illegible] F. PICARD.

AVIS. [illegible] MARCELIN, HUDE & Co.

Dissolution de société. [illegible] EDWARD J. HATTER.

AVIS. [illegible] P. GRANDAM.

A VENDRE. [illegible]

On demande. [illegible]

Avis. [illegible] JOHN L. LEWIS.

BUREAU DE L'EXECUTIF. Bâton-Rouge, 9 août 1859. [illegible] ROBERT C. WICKLIFFE.

Bureau du Board des Assesseurs. [illegible] HENRY MIN.

Demande de blanchisseuse et de cuisinière d'enfant. [illegible]

Sirop pectoral balsamique DE DUCONGÉ. [illegible] F. P. DUCONGÉ.

Avis de Société. [illegible]

Nattes, Toile cirée, Tapis. No 15, RUE DE CHARTRES. [illegible] A. BROUSSEAU & Co.

Vétérinaire et Maréchal Ferrant. RUE D'ENGHIEN No 9. [illegible]

Demande de bûcherons. [illegible] F. FOUCHER.

CHAPEAUX & Co., DE PAILLE. [illegible] J. B. MENNY.

BAIE St-LOUIS. HOTEL ALLAIN. [illegible]

MEUBLES. MEUBLES. [illegible]

Demande d'Associé. [illegible]

Changement de domicile. MAISON J. FLEURY & Co., SUCCESSEURS J. B. LANG. [illegible] J. FLEURY & Co.

Université de St Louis. [illegible]

MANDEVILLE FANCY GROCERIES. [illegible]

Cacao de Porto Cabello et de Trinidad. [illegible]

VINS DE HONGRIE. [illegible] FAURES & NORMAN.

CHAMPAGNE. [illegible]

Actualités de la guerre d'Italie. [illegible]

JAMES H. PUTNAM, FACTEUR DE COTON ET DE SUCRE. [illegible]

Changement de bureau. [illegible]

Infirmerie de la rue du Cirque, NOUVELLE-ORLEANS. [illegible]

SEULE AGENCE DE LA CÉLÈBRE MANUFACTURE "Stacker"—Tennessee. [illegible]

Banque de l'Etat de la Louisiane. [illegible]

Avis. [illegible] AUGUSTIN & TREMÉ.

Dissolution de Société. [illegible]

Formation de Société. [illegible] JUSTIN CASSERGUE & CO.

MAGASIN D'ARTICLES DE MENAGE A BON MARCHÉ ET A PRIX FIXE. [illegible]

Justin Cassergue & Co. [illegible]

$94 SEULEMENT POUR APPRENDRE LA LANGUE ITALIENNE. [illegible]

AVIS. [illegible]

T. BACHELIER, Nos 28 et 30, rue des Ursulines. [illegible]

HOTEL St LOUIS. [illegible]

CHANGE. [illegible]

Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest. [illegible]

PAUL E. THEARD, AVOCAT. [illegible]

STEAMSHIPS DE LA HAVANE ET ESPAGNE. [illegible]

Collége St Joseph. Bardstown, Kentucky. [illegible]

SUCCESSION DE J. VANNIER. [illegible]

AVIS MEDICAL. [illegible]

COLLEGE COMMERCIAL. Aux Négociants et aux Parents. [illegible]

J. H. & JOHN E. HOLLAND, AVOCATS. J. H. HOLLAND, NOTAIRE PUBLIC ET COMMISSAIRE DE L'ETAT DU TEXAS, Rue St-Charles, No 79.

Avis. [illegible] PAULIN DUREL.

A. F. VALLÉ. [illegible]

Perdu ou égaré. [illegible]

Vve. HEBERT & Co., 148 rue de Chartres. [illegible]

A vendre. [illegible]

A Louer. [illegible]

POUR FERBLANTIERS. [illegible]

DAWSON & Co. CHAPELIERS. [illegible]

A LOUER. [illegible]